



CARCASSONNE
PATRIMOINE MONDIAL

Emploi et Compétences
Références : DGA/DRH
Dossier suivi par : Alexandra MECA
Directrice des Ressources Humaines
Tél : 04.68.77.71.43
Courriel : formation@mairie-carcassonne.fr

Carcassonne, le 1er avril 2025

NOTE A :

L'attention de l'ensemble du personnel municipal

Objet : Formation en interne


Afin de partager une culture commune et vous accompagner pour mieux appréhender les principes de base qui régissent votre statut, votre carrière et votre rémunération, la Direction des Ressources Humaines organise en interne une formation sur la thématique suivante :

« Comprendre son bulletin de paie ».

Cette formation d'une durée de 3 heures sera organisée dans les locaux de la Ville de Carcassonne. D'autres sessions pourront être organisées, en fonction du nombre d'agents inscrits.

Pour vous inscrire, vous devez compléter et signer le bulletin d'inscription correspondant, préalablement visé par votre hiérarchie, puis le retourner à la Direction des Ressources Humaines avant le 05 mai 2025.

Pour tout complément d'information, conseil ou accompagnement, les agents du service Emploi et Compétences de la Direction des Ressources Humaines se tiennent à votre disposition au 04 68 77 79 23.

Alexandra MECA

Directrice des Ressources Humaines